



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes-de-Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°61 - PRINTEMPS 2024





Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
2^e Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

Les élections européennes ont lieu, vous le savez, ce dimanche 9 juin. Elles nous permettent d'envoyer pour les cinq prochaines années des députés au parlement européen. Tous les citoyens inscrits sur les listes électorales peuvent voter là où ils résident en Union Européenne.

Depuis un certain temps, la participation à ces élections, comme d'ailleurs aux autres scrutins, accuse une nette tendance à la baisse. C'est tout à fait regrettable et, pour le dire franchement, incompréhensible. Quelles que soient les raisons qui conduisent certains de nos concitoyens à ne pas voter, ils doivent bien comprendre que, *in fine*, ils se soumettent à ceux qui votent et qui, de ce fait, décident à leur place.

Les abstentionnistes sont comme les absents : ils ont tort. D'autant plus que, et l'actualité nous l'a montré, l'UE s'arroge de plus en plus de compétences et de pouvoirs, au-delà même de ce que les traités ont prévu. Ne pas s'exprimer, c'est donner un blanc-seing à ceux qui, justement, pratiquent ces transgressions. Par ailleurs, lors de la crise des agriculteurs notamment, nous avons tous pu constater à quel point les décisions du parlement européen ont des conséquences très directes sur notre vie quotidienne.

Cette année, il y a 38 listes qui représentent sans doute la totalité du spectre politique. On peut dire qu'il y a l'embarras du choix... Alors, votez pour qui vous voulez, mais votez.

Les 38 listes en compétition en France

1. Pour une humanité souveraine
2. Pour une démocratie réelle : décidons nous-mêmes !
3. La France fière, menée par Marion Maréchal et soutenue par Éric Zemmour
4. La France Insoumise - Union Populaire
5. La France revient ! Avec Jordan Bardella et Marine Le Pen
6. Europe Écologie
7. Free Palestine
8. Parti Animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi
9. Parti Révolutionnaire Communistes
10. Parti Pirate
11. Besoin d'Europe
12. PACE - Parti des citoyens européens, pour l'armée européenne, pour l'Europe sociale, pour la planète !
13. Équinoxe : écologie pratique et renouveau démocratique
14. Écologie Positive et Territoires
15. Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix
16. Paix et Décroissance
17. Pour une autre Europe
18. La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe
19. Lutte Ouvrière le camp des travailleurs
20. Changer l'Europe
21. Nous le peuple
22. Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution !
23. « Pour le pain, la paix, la liberté ! » présentée par le parti des travailleurs
24. L'Europe ça suffit !
25. Non ! prenons-nous en mains
26. Forteresse Europe - liste d'Unité Nationaliste
27. Réveiller l'Europe
28. Non à l'UE et à l'OTAN, Communistes pour la paix et le progrès social
29. Alliance Rurale
30. France Libre
31. Europe Territoires Écologie
32. La Ruche Citoyenne
33. Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel
34. Défendre les enfants
35. Écologie au centre
36. Démocratie représentative
37. Espéranto langue commune
38. Liberté Démocratique Française Démocratique Française

Élections Européennes dimanche 9 juin 2024

Le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de l'Union européenne. Composé de députés européens, son rôle s'est progressivement renforcé. Autrefois simple organe consultatif, il exerce désormais un pouvoir de décision avec la Commission européenne, un rôle législatif et budgétaire, ainsi qu'un pouvoir de contrôle voire de censure de l'exécutif européen.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen ou « eurodéputés » au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable (Loi n°77-729 du 07 juillet 1977).

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.



Les prochaines élections européennes auront lieu en France le dimanche 9 juin 2024

- Le bureau de vote se tiendra dans la salle polyvalente, au rez-de-chaussée de la Maison Pour Tous ;
- Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Pour pouvoir voter, il faut être :

- soit un citoyen français âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin ;
- soit un citoyen d'un autre pays de l'Union Européenne âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine ;
- domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.



VOUS ÊTES DÉJÀ **200** À SUIVRE LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR



Merci pour l'intérêt que vous portez à l'outil de communication de la Mairie !

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'hésitez pas à installer l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes.

Parlez-en autour de vous, l'outil est Gratuit, Anonyme et sans Publicité. Bonne utilisation !

Scannez-moi



PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Un point de collecte des textiles et chaussures usagés

La commune de Peipin a signé une convention en décembre dernier avec l'association Sisteronaise « L'Envolée » qui définit les modalités de la collecte des textiles usagés en conteneurs. Un conteneur pour textiles, linges et chaussures usagés a été installé au point d'apport volontaire des Bons-Enfants.



De droite à gauche : Marie Lacroix, Sandrine Declerck, Frédéric Dauphin, Antony Orta, Jean Oknaian, Julien Rebichon

L'inauguration du conteneur s'est tenue mercredi 31 janvier 2024, en présence de Monsieur le maire, Frédéric Dauphin et Madame Sandrine Declerck, Secrétaire de mairie, représentants la commune de Peipin ainsi que Monsieur Antony Orta, coordinateur, Madame Marie Lacroix, encadrante textile et Messieurs Julien Rebichon et Jean Oknaian de l'association l'Envolée.

Vous pouvez désormais déposer dans des **sacs fermés** :

- les vêtements pour hommes, femmes, enfants, bébés ;
- le linge de maison (draps, nappes, rideaux, etc.) ;
- les articles en cuir et en peau ;
- les chaussures et la maroquinerie.

Une fois collectés, ces textiles et articles sont acheminés vers les ateliers de L'Envolée à Sisteron, où une équipe spécialisée procède au tri. En fonction de leur état, ils sont ensuite dirigés soit vers la boutique textile de l'association, soit vers le centre de recyclage de Vitrolles pour une seconde vie en tant qu'isolants, rembourrages pour véhicules, etc.

Pour maintenir l'efficacité de cette initiative, il est primordial de veiller à ne pas déposer d'autres produits ou des linges souillés (humides, imbibés d'essence, très sales, etc.) dans le conteneur.

Déjà une réussite ! En effet depuis sa mise en place le 31 janvier dernier, nous avons reçu un premier rapport daté du 20 février, indiquant la récupération de 255 kg de textiles. Il s'agit donc de 255 kg extraits des ordures ménagères et placés dans les bonnes filières.

Nous vous encourageons à continuer à utiliser ce nouveau service, et nous vous remercions pour votre civisme et votre engagement envers la préservation de notre environnement.

L'association l'Envolée est une ressourcerie qui a 4 fonctions :

- **La collecte** : collecte des meubles, des objets, des équipements électriques et électroniques, vaisselle, des textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures ;
- **La revalorisation** : dans les ateliers, les salariés en insertion procèdent au tri, contrôle, nettoyage et réparation des objets et meubles, afin de leur redonner de la valeur ;
- **La vente** : mise en vente des objets et meubles, à faible prix, sans distinction des publics. La vente constitue l'aboutissement de la filière de réutilisation ;
- **La sensibilisation à l'environnement** : grâce au concept de ressourcerie, nos clients sont sensibilisés à la préservation de l'environnement.

L'Envolée, la ressourcerie dans l'air du temps : 180 route de Gap, 04200 Sisteron
Courriel : meubles.envolee@gmail.com — Tél : 04 86 72 98 96 — <https://envolee-ressourcerie.com>

Un premier composteur collectif aux pavillons du Riou

Il est installé depuis la Saint-Valentin aux Pavillons du Riou (Résidence Erilia). Cette plateforme de compostage partagé a été inaugurée ce 14 février 2024 en présence de Monsieur le maire, Frédéric Dauphin et de son premier adjoint, Philippe Sanchez-Mateu, de Monsieur le Président de la CCJLVD, René Avinens et de sa chargée de mission environnement, Céline de Clebsattel, de Monsieur le Directeur d'Erilia Alpes du Sud, Xavier Lepage et de son Gestionnaire de la Résidence des Pavillons du Riou, Arnaud Raveau, ainsi que du maître composteur du Sydevom, Pauline Watissee.



L'inauguration s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, le discours inaugural du Président de la communauté de commune a mis en lumière les enjeux réglementaires et financiers de la gestion des déchets sur notre territoire. Ensuite, une présentation détaillée de la plateforme et de son fonctionnement, avec ses bacs d'apport, de broyat et de maturation, a été effectuée par le maître composteur, avant de se conclure par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

À cette occasion, des bio-seaux ont été distribués aux administrés présents. Ces récipients permettent de collecter les déchets de cuisine pendant plusieurs jours avant de les transférer au composteur.

Nous vous invitons à bien respecter les règles concernant les produits qui peuvent être compostés et nous soulignons qu'il est exclu de mettre dans la plateforme de compostage les déchets recyclables (verre, cartons, plastiques...) qui doivent être déposés dans l'un des 9 Points d'Apport Volontaire (PAV).

La mise en place de composteurs partagés répond à l'obligation de gestion séparée des biodéchets. Selon le Ministère de l'écologie, la part de ces déchets organiques représente un tiers des ordures ménagères non recyclées, soit environ 100 kg/an et par habitant. En optant pour le compostage et le tri, vos poubelles seront réduites de moitié.

Nous félicitons chaleureusement les Peipinois qui compostent déjà leurs déchets de cuisine, et nous encourageons tous ceux qui utiliseront ce composteur collectif afin de réduire le poids de leurs ordures ménagères.

À SAVOIR :

- Les règles d'usage du composteur sont affichées sur le site. Une griffe fixée au bac permet d'étaler les biodéchets en surface et une pelle également fixée permet de recouvrir les biodéchets de broyat.
- Un agent technique de la CCJLVD entretient le composteur partagé : il passe une fois par semaine pour s'assurer du bon fonctionnement, brasser les bacs et procéder aux réparations courantes. Il s'occupe aussi d'approvisionner le bac de broyat. Quand le bac d'apport sera plein, il sera verrouillé pour permettre au compost de mûrir. Le troisième bac sera ouvert pour servir de nouveau bac d'apport.
- Une fois que le compost sera prêt, une communication sera diffusée, permettant ainsi aux habitants de venir le récupérer.
- Au total, 5 sites de compostage partagé sont prévus à Peipin. Ils seront installés à proximité des PAV et seront en mesure de desservir 170 habitants (sur la base de 60 litres de biodéchets par habitant).

CCJLVD > Courriel : environnement@ccjlvd.fr — Tél : 04 92 34 34 63 — <https://ccjlvd.fr>

SYDEVOM > Courriel : communication@sydevom04.fr — Tél : 04 92 36 08 52 — <https://www.sydevom04.fr/>

Succès de la vente de composteurs individuels

C'est avec brio que Céline et Davy, membres du service environnement de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance (CCJLVD), accompagnés de Pauline, maître composteur du Syndicat d'élimination et de valorisation des ordures ménagères de Haute-Provence (SYDEVOM), ont orchestré cette opération fructueuse.

Le compostage, processus naturel de décomposition des déchets organiques tels que les restes de repas, épluchures et déchets verts en humus, implique la participation de divers organismes vivants tels que bactéries, champignons et insectes. Le compost résulte de cette transformation, offrant un moyen précieux d'enrichir le sol et de favoriser la croissance des plantes.

Le jeudi 25 janvier 2024, la CCJLVD, en partenariat avec le SYDEVOM, a organisé devant la mairie de Peipin une vente de composteurs en bois d'une capacité d'environ 400 litres, accompagné d'une documentation pour guider les habitants dans le démarrage de leur compost. Cette initiative a également permis la distribution de sacs de tri, tout en rappelant les consignes importantes du tri sélectif.

Les Peipinois ont répondu massivement, réservant pas moins d'une cinquantaine de composteurs. Le stock s'est rapidement épuisé, incitant les personnes sans réservation à prendre rendez-vous pour se rendre directement au SYDEVOM à Peyruis et acheter leur composteur dans les mêmes conditions. Il était impératif d'être résident de la CCJLVD (avec présentation d'un justificatif de domicile) et de régler exclusivement par chèque (à l'ordre de la Régie du SYDEVOM). Une belle réussite pour la promotion du compostage sur notre territoire.



Dépôts sauvages : une perte d'argent pour tous !

Il est important de rappeler à chacun d'entre nous l'impact néfaste des dépôts sauvages sur notre commune. En effet, ces actes d'incivilité représentent un coût supplémentaire sur nos finances municipales. Chaque euro dépensé pour nettoyer ces dépôts sauvages est un euro qui ne peut être investi dans l'amélioration et l'embellissement de notre village.

Nos services techniques doivent intervenir régulièrement pour nettoyer les Points d'Apport Volontaire (PAV) et transporter ces déchets à la déchetterie de Château-Arnoux. Cette opération engendre des coûts, d'autant plus que l'accès à la déchetterie est payant pour la commune (car considérée comme un professionnel). Le montant de cette dépense a doublé en 2023, atteignant **près de 5 500 €**.

En outre, notre Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance verse chaque année une cotisation à Provence Alpes Agglomération pour permettre aux habitants d'avoir un accès gratuit à la déchetterie de Château-Arnoux. Cette cotisation* ne cesse également d'augmenter pour atteindre près de 112 500 € en 2023 (contre 95 500 en 2022 et 79 000 en 2021).

Il est essentiel de souligner que nous, en tant que citoyens, contribuons déjà financièrement à la gestion des ordures ménagères. Chaque ménage (que vous soyez propriétaire ou locataire) paie une taxe pour l'enlèvement des ordures. Il est donc regrettable de constater **que nous payons deux fois pour le même service**, en plus des désagréments occasionnés par les dépôts sauvages, tels que les mauvaises odeurs et le paysage dégradé autour des PAV.



* Les montants facturés sont calculés à partir du tonnage annuel, au prorata du nombre d'habitants des 11 communes de la CCJLVD qui ont accès à cette déchetterie (3 communes de la vallée du Jabron dépendent de la déchetterie de Séderon).

Atelier Vélo 04 pour l'entretien et la réparation de vos vélos

Peut-être avez-vous remarqué le vélo sur la façade d'une maison lorsque vous roulez sur la route départementale 4085 au niveau de la zone commerciale de Peipin ? Il s'agit de l'atelier de réparation de vélos de Marc Pigasse qu'il a ouvert à son domicile au printemps dernier, aux abords de la route de Sisteron.

Formé dans l'école renommée de l'Isle Jourdain « Sup de vélo », il a travaillé en magasin et en grande surface avant de créer son entreprise à Peipin.



Marc effectue la réparation et l'entretien de tous types de vélos qu'ils soient musculaires ou électriques : vélos de route, vélos enfant, vélos tout terrain, vélos tout chemin, gravel, etc. Véritable mécanicien, il répare de la simple crevaison à la purge de freins, en passant par le remplacement de vos pneus en tubeless ou en installant un kit électrique. Il répare bien évidemment les vélos électriques, réalise un diagnostic et une mise à jour du moteur si nécessaire.

Disponible, consciencieux et prodigue en conseils pour entretenir au mieux votre vélo, Marc est réactif et vous propose toujours un devis gratuit avant d'effectuer les réparations. Il peut aussi se déplacer pour récupérer votre vélo à domicile et vous fournir en matériel et accessoires pour vous dépanner si vous avez besoin d'une chambre à air, d'un casque ou de tout autre élément.



Atelier Vélo 04 est situé au 22 bis, chemin du Plan, à Peipin, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 17h à 19h et le samedi sur rendez-vous. Il est préférable de téléphoner avant de venir à l'atelier.

Contact : 07 45 18 24 54 - ateliervelo04@free.fr - @Atelier_velo04 (Facebook et Instagram)

Appel à candidature : gestion d'une olivette communale

La commune lance un appel à candidature concernant la gestion et l'entretien d'une partie des oliviers communaux. Un bail (prêt à usage) de 3 ans éventuellement renouvelable sera établi entre la commune de Peipin et le futur exploitant. La soixantaine d'oliviers concernés est située sur la parcelle cadastrée B724 sous le château (photo ci-dessous).



Crédit photo : © IGN CRIGE-PACA (geoportail.gouv.fr)

Nous invitons les personnes intéressées à déposer leur candidature (sous forme de lettre de motivation précisant les nom, prénom, coordonnées, compétences et expériences liées à la gestion d'une olivette) en mairie ou à l'envoyer par courriel à mairie@peipin.fr

AFNR - Problèmes de réception des signaux de la TNT



Si vous rencontrez des problèmes de réception des signaux de la TNT, vous devez en tant que particulier, propriétaire ou syndic de copropriété vous mettre en relation avec l'Agence nationale des fréquences (ANFR) qui est en charge de ce dossier en appelant au 0970 818 818 (prix d'un appel local).

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public administratif placé auprès du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Elle assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes et veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT. L'ANFR est chargée, dans le cadre du passage de la TNT à la Haute Définition, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

Dans le cas de problèmes comme ceux rencontrés par la commune en décembre dernier, dus aux intempéries, nous vous recommandons fortement de faire une réclamation en ligne sur : <https://www.recevoirlatnt.fr/> Sachez que plus le nombre de réclamations enregistrées sur le site sera important, plus les chances d'une résolution rapide du problème seront élevées.

Plus d'information au 0970 818 818 (prix d'un appel local) ou sur <https://www.recevoirlatnt.fr/>

Projet d'implantation d'un relais de diffusion TNT / Radio

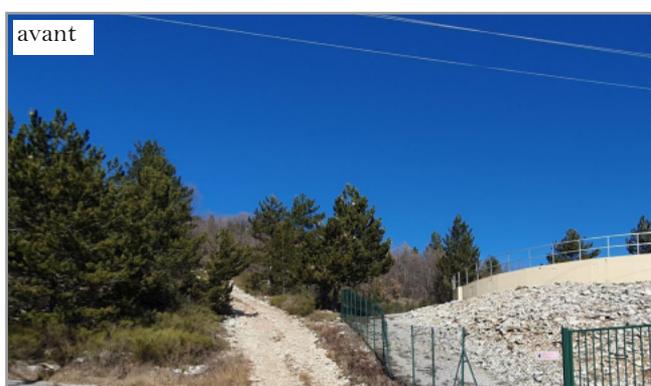
TowerCast est un opérateur de services et d'infrastructures proposant une offre complète de diffusion FM, TNT et DAB+ qui est à l'initiative du projet d'implantation d'un second site de diffusion TNT et DAB+ (télévision et radio numérique) sur la commune.



L'arrivée de ce nouveau relais de diffusion permettra de :

- Péréneriser la couverture existante par la récupération des diffusions TNT ;
- Apporter une capacité d'accueil supplémentaire, pour les futures et nouvelles technologies (TV, Radio, réseaux pompiers, police, transports, vidéosurveillance, etc.) ;
- Apporter une couverture supplémentaire par l'ajout de nouvelles stations de Radio FM ;
- Assurer le développement sur le secteur de la Radio Numérique (appelée DAB+), évolution majeure qui remplacera à terme les fréquences FM ;
- Permettre un éventuel accueil d'opérateur de téléphonie mobile.

Ainsi, un pylône de 24 mètres de couleur gris galvanisé et une armoire technique seront prochainement installés sur un terrain nu situé au lieudit La Ramigière. Ce nouveau site de diffusion sera clôturé par un grillage d'une hauteur de 2 mètres de couleur verte.



Rénovation salle du Conseil municipal

Nous sommes heureux de vous informer des avancées dans la rénovation de notre salle du Conseil municipal.

Les murs ont été fraîchement repeints, redonnant ainsi un éclat nouveau à la salle. Les radiateurs ont été minutieusement nettoyés pour assurer un confort optimal à nos élus et visiteurs.

De plus, l'installation de nouveaux luminaires apporte une luminosité agréable. Les boiseries, qui ont également été repeintes, ajoutent une touche d'élégance républicaine.

Actuellement, la peinture des portes est terminée et la porte d'entrée est en cours de restauration (ponçage et application de lasure bois) avant de retrouver le hall d'entrée qui sera ainsi entièrement rénové.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pendant cette période de rénovation.



Réparation du réseau pluvial de la rue de l'Église

Du lundi 11 au vendredi 22 mars, la rue de l'Église a été coupée à la circulation en raison des travaux de réparation du réseau d'eau pluviale.

Après un passage caméra réalisé par un professionnel, il a été décidé les travaux suivants :

- prolongement de la grille type Hauraton (en haut de la rue) ;
- remplacement de la canalisation pluviale sous voirie ;
- rénovation de l'étanchéité de la deuxième grille type Hauraton
- curage et approfondissement du canal d'évacuation ouvert qui se situe dans le prolongement direct de la canalisation, en pied de coline.

Par ailleurs, les travaux de reprise de cette partie de la rue de l'Église sont prévus dans le cadre de la deuxième phase de la rénovation des rues du centre ancien.



Ateliers gratuits à Peipin (salle du Riou)

pour les jeunes de + ou - de 60 ans
(sous réserve du nombre d'inscrits)

En partenariat avec le CCAS de Peipin

Gratuit
Inscrivez-vous

ATELIER SANTÉ

« Bien se soigner et renforcer ses défenses immunitaires »

(3 séances de 2h animées par un infirmier)

Rejoignez-nous à l'atelier sur l'immunité, les médicaments et les maladies et apprenez comment vous défendre contre les maladies sans vous faire piéger par les effets secondaires des médicaments !



Gratuit
Inscrivez-vous

ATELIER INFORMATIQUE

« Les clés du numérique »

(10 séances de 2h animées par un professionnel)

Cet atelier découverte, pour débutants, propose aux retraités de maîtriser les bases et d'être à l'aise sur internet avec les outils numériques tels que l'ordinateur, la tablette, ou le smartphone.



PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Auprès du secrétariat de la mairie par téléphone au 04 92 62 44 17 ou par courriel à mairie@peipin.fr

Tribune libre Minorité

Peipinois(es)meilleurs vœux et surtout la santé pour 2024. Pour le cheminement doux, les barrières installées, rendent impossible l'accès aux personnes en fauteuil roulant. Indemnités élus Peipin brut mensuel Mr le Maire 1948,68 €, les 1er, 2er adjoints 708,49 €, 3e, 4e adjoints 221,40 €, conseillers 205,30 €, Opposition 0 €. Coût de la fête votive 2023 : 1290€ 1er soirée et 12343,50€ pour les 2e, 3e soirées, coût total de : 13633,50€ + 1360.46€ de publicité. Extrêmement cher pour 3 soirées. Coût de l'aire de jeu du BlaBlaCar : 34299,72€ pour une utilisation quasi nulle, et une odeur nauséabonde du aux containers. La mairie va acquérir un terrain pour 1€ dans l'impasse des plaines pour effectuer des travaux, voir PV du 4/07/2023. Mais à qui appartient ce terrain ? Joëlle, Farid.

Nos aînés toujours aussi actifs

L'année 2023 a été marquée par une série d'événements joyeux au sein du club. Tout a commencé le 4 février avec le festin d'anniversaire du club, qui célébrait alors ses 46 ans. Pas moins de 70 convives ont partagé ce moment de convivialité. Ensuite, vint le grand loto mi-mars, suivi de près par la sortie Bouillabaisse en mai et un repas champêtre fin juillet. Mais l'événement le plus mémorable fut sans aucun doute le repas de Noël en décembre, où a été célébré les 100 printemps de Monsieur Louis Soulier, véritable pilier du club de l'âge d'or.

Pour cette nouvelle année 2024, nos aînés n'ont pas de répit ! Ils ont déjà célébré les 47 ans du club le 24 février dernier et ont préparé un succulent repas bouillabaisse le 27 mars. Un voyage a également eu lieu au mois d'avril, suivi d'un délicieux repas grillades le 25 mai. Et pour couronner le tout, une excitante sortie en Camargue est programmée avec la Fédération Génération Mouvement, le 28 juin.

En plus de ces sorties, rappelons que le club se réunit chaque jeudi après-midi de 14h à 18h pour des animations loto ou cartes.

Si vous souhaitez rejoindre les 108 adhérents déjà membres du club (cotisation annuelle : 20 €), vous êtes les bienvenus !

Rendez-vous un jeudi après-midi dans la salle du club située à la Maison Pour Tous à Peipin, ou contactez directement la Présidente du Club de l'âge D'or, Josiane Ricard, par téléphone au 04 92 62 49 36.



Salle du club - jeudi 15 février 2024



Le printemps de l'UTL

L'année 2024 commence sur les chapeaux de roues à l'UTL Durance Provence de Peipin. Le 20 janvier, dans la salle du Riou, s'est tenue la traditionnelle Dictée de l'épiphanie durant laquelle de courageux participants ont bravé les embûches de l'orthographe, aidés de leurs plumes et de leurs encriers. Les participants ont ensuite partagé un gâteau des rois.

Le 3 février, l'UTL a organisé une conférence sur le Chamanisme, animée par Jean Philippe Maillard. Les nombreuses personnes présentes dans la salle ont pu découvrir une pratique teintée de mystère.

Une journée « Autour de l'Asie » s'est déroulée le 16 mars, avec l'aide de nombreux participants et d'autres associations locales. Les participants ont eu l'occasion de découvrir la calligraphie, les arts martiaux, ainsi que la médecine chinoise traditionnelle.

D'autres conférences ont eu lieu comme « L'histoire de la folie », le 23 mars, mais également une conférence sur l'alchimie le 20 avril ou bien encore sur l'homéopathie le 18 mai.

Contact : UTL Durance Provence

Téléphone : 04 92 62 60 59 - courriel : utlduranceprovence04@gmail.com



PEIP'S SPORT pour le maintien ou une remise en forme

Le club de Gym de Peipin vous rappelle les horaires de ses cours. Il n'est jamais trop tard pour commencer une activité, venez essayer gratuitement !

- Gym vitalité le lundi matin, de 10 à 11h avec Alexis comme entraîneur ;
- Gym tonique (cardio et renfort) le jeudi à 18h30 avec Isabelle (cet horaire permet aux personnes en activité de pratiquer un sport) ;
- Gym confort le vendredi matin de 10h à 11h ;
- Stretching le vendredi matin de 11 à 12h.



Nous projetons pour ce printemps une journée « Bien-être » ouverte à tous, qui sera animée le matin par Isabelle, notre coach dynamique, et l'après-midi, par Barbara, thérapeute professionnelle.

Contact : Claudine Bonneau

Téléphone : 04 92 62 40 04 ou 06 75 11 45 99 - courriel : bonneauclaudine8@gmail.com

Ligue contre le cancer : soins de support et Espaces Ligue

Les soins de support sont offerts aux personnes en traitement et en suivi post-cancer.

Ils se conjuguent sous 3 formes :

- Les « Espaces Ligue » ;
- Les soutiens financiers ;
- L'aide au retour à l'emploi.

Ils sont entièrement gratuits pour les patients habitant dans notre département, quel que soit le lieu où sont prodigués leurs soins.

Les « Espaces Ligue », 2 possibilités :

- Digne-Les-Bains
(locaux du Comité, Chemin des Alpilles aux Sièyes) ;
- Peipin (Salle du Riou).

Ce sont des lieux, hors cadre médical, qui proposent des soins pour aider à mieux vivre la maladie et les traitements.

Des ateliers encadrés par des professionnels proposent :

- les soins de support : groupe de paroles, conseils diététiques, soins esthétiques, soins capillaires ;
- les soins de confort : réflexologie, sophrologie, activité physique adaptée, arts créatifs, atelier d'écriture, expression théâtrale ;
- les soutiens financiers : sur dossiers instruits par les travailleurs sociaux, des aides financières peuvent être accordées aux foyers que la maladie précarise ;
- l'aide retour à l'emploi : accompagnement et coaching.

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Vous qui êtes en traitement ou en suivi post-cancer...

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER !

2 "ESPACES LIGUE"
Ce sont des lieux hors cadre médical qui proposent **DES SOINS ENTièrement GRATUITS** pour vous aider à vivre mieux la maladie et les traitements.

DIGNE
04 88 24 00 46

PEIPIN
06 84 39 10 91

SOUTIENS FINANCIERS
Dossiers financiers instruits par les travailleurs sociaux

AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI
Accompagnement et coaching

SOINS DE SUPPORT ET ATELIERS

- Réflexologie Sophrologie
- Groupe de paroles
- Conseils diététiques
- Soins esthétiques
- Activité physique adaptée
- Arts créatifs Atelier d'écriture
- Expression théâtrale

NOUVELLE ADRESSE !

APPELEZ-NOUS ! PUSSEZ LA PORTE !
Vous serez accueillis avec bienveillance pour participer à des ateliers encadrés par des professionnels.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER 04
Chemin des Alpilles - Les Sièyes - 04004 DIGNE-LES-BAINS

NOUVEAU NUMÉRO ! ☎ 04 88 24 00 46 ✉ cd04@ligue-cancer.net

Nous sommes là pour vous accompagner. Appelez- nous au 04 88 24 00 46 ou poussez la porte !

La nouvelle organisation de collecte des ordures porte ses fruits

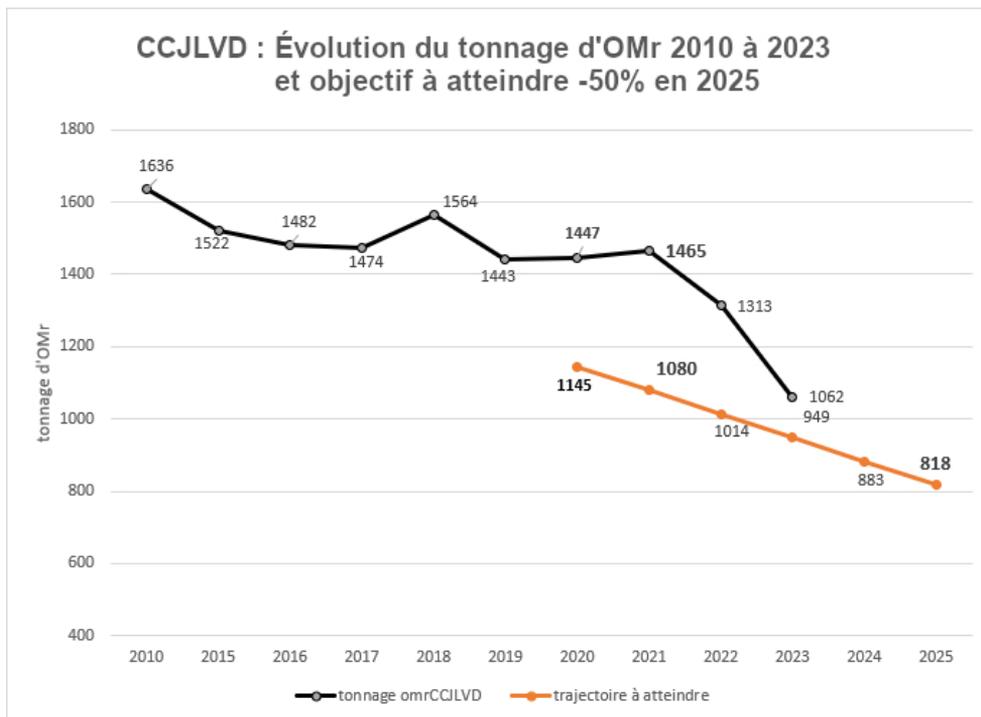
En 2023, les habitants de la Communauté de Commune Jabron Lure Vançon Durance ont vu l'évolution de leurs points de tri des déchets. En effet, les bacs à ordures ménagères ont été remplacés par des colonnes regroupées sur les points d'apport volontaire.

Le bilan est très positif quelques mois après ces changements. Les tonnages d'ordures ménagères sont en baisse de 19 %. En parallèle, les tonnages ont augmenté de 19 % pour les emballages et de 39 % pour les cartons. Ce qui représente une nette progression des gestes de tri.

Par ailleurs, les élus ont approuvé la stratégie de déploiement du compostage et les moyens ont commencé à être mis en œuvre dès l'été 2023 : 6 composteurs collectifs ont été installés, une quinzaine suivront au cours des deux prochaines années. Les bacs de collecte se remplissent rapidement et un agent a été embauché à temps partiel pour assurer leur entretien.

Parallèlement, le prix des composteurs individuels vendus par la CCJLVD est passé de 30 € à 15 €. Ainsi, près de 190 équipements ont été acquis par les habitants cette année contre 71 vendus en 2022.

Nous vous rappelons que cette réorganisation de la collecte des ordures ménagères et la mise en place d'une gestion de proximité des biodéchets (composteurs collectifs et composteurs individuels) découlent du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets auquel la CCJLVD est soumise, et qui impose une réduction de 50 % des quantités de déchets envoyées en centre de stockage entre 2010 et 2025.



Les sentiers de randonnée

La Communauté de communes investit dans les sentiers de randonnée. Un gros travail a été mené depuis 2021 pour remettre à niveau les sentiers de randonnée de la vallée du Jabron, avec du balisage, du débroussaillage et du terrassement, en fonction des endroits et selon les besoins.

Cette offre de randonnée a été complétée en 2023 par cinq sentiers de découverte de la biodiversité parcourant la vallée du Jabron. Cette opération, d'un montant de 79 274 € ht, a bénéficié de financements de l'Europe, de la Région et du Département.

Elle vise à développer une nouvelle offre à destination des familles et à valoriser le patrimoine naturel et culturel à travers des panneaux d'interprétation. Ce travail de mise en valeur se poursuivra en 2024 avec, cette fois-ci, un travail sur la partie Durance.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance : www.ccjlvd.fr/.



Dépliant complet sur www.ccjlvd.fr (rubrique Tourisme)

Développement économique et touristique

À l'issue d'une démarche collective comprenant notamment des ateliers avec les entreprises, des réunions avec nos partenaires et des réunions d'élus, la Communauté de communes a validé début 2023 sa stratégie de développement économique.

Ce document stratégique sera la feuille de route de la Communauté de communes pour orienter sa politique économique dans les années à venir. Cette stratégie comporte plusieurs axes et actions parmi lesquels on peut citer : l'accompagnement des acteurs touristiques et économiques, le développement d'une offre foncière adaptée aux besoins des entreprises, un travail sur l'offre de santé et la mobilité, etc.

Pour animer et coordonner toutes ces actions, la Communauté vient d'embaucher une chargée de mission tourisme et économie.



Crédit photo : © CCJLVD (www.ccjlvd.fr)

Accueil de loisirs Les P'tites Bouilles

La Communauté de communes gère l'accueil de loisirs multisites « Les P'tites Bouilles » qui regroupe les sites d'Aubignosc et de Valbelle. Chaque année, un programme riche en découvertes et activités est proposé aux enfants des 14 villages.

En 2023, les enfants ont été gâtés avec notamment la découverte de la musique lors d'un séjour à la fontaine de l'ours, du théâtre à Avignon, des ateliers sculpture, cirque et créations cinématographiques avec nos intervenants. Les activités sportives sont aussi à l'honneur puisque les enfants ont pu pratiquer l'escrime lors des vacances d'automne.

Les mercredis sont également bien remplis avec des reportages menés par les enfants, la création et l'édition d'un journal, des rencontres intergénérationnelles sous le signe de la littérature, ou encore des activités manuelles et de bricolage.

Les sorties cinéma, les baignades, les Dinofolies, les veillées d'Halloween, et les jeux inter-centres ont également rythmé la vie du centre.

Lors des vacances de février, une initiation à la boxe française avec un professeur diplômé et la découverte du monde équestre ont été proposées.

Attention ! Le bureau des P'tites Bouilles est sur la commune d'Aubignosc, il se trouve dans les locaux de la mairie au n°84, rue de la Mairie, (1re porte à droite en entrant). Les inscriptions se font toujours sur rendez-vous.

Contact : Les P'tites Bouilles

Téléphone : 09 71 31 36 81 ou 06 48 33 74 63

Courriel : lespetitesbouilles04@ccjlvd.fr



MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉES

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Adresse :

4, rue des Écoles, 04200 PEIPIN

N° d'URGENCE :

06 80 95 95 55

(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :

10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :

9h à 12h

MÉDIATHÈQUE



PAUL SURTEL

Contact :

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr

Mardi, jeudi, vendredi :

9h30 à 12h30

Mercredi, samedi :

15h30 à 18h30

Lundi :

Fermé

AGENCE POSTALE



COMMUNALE

Adresse :

3, place de la Mairie

Mardi, jeudi, vendredi :

14h à 18h

Mercredi, samedi :

9h à 12h

EAU / ASSAINISSEMENT

COORDONNÉES

Société des Eaux de Marseille :

www.eauxdemarseille.fr

Service clients :

09 69 39 40 50

serviceclients@eauxdemarseille.fr

Astreinte SEM :

04 91 83 16 15

SERVICE URBANISME
UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS



À la suite d'un grand nombre de demandes concernant l'instruction du droit du sol de la commune et pour un meilleur accueil, personne ne sera recue sans rendez-vous.

Veillez contacter préalablement le service urbanisme au 04 92 62 54 22 ou 04 92 62 44 17 ou mairie@peipin.fr

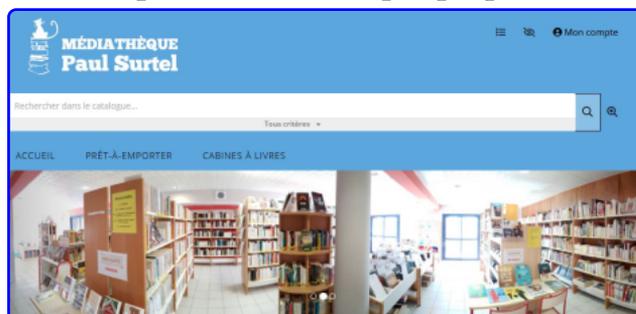
Alertes et Informations



<https://www.peipin.fr>



<https://mediatheque.peipin.fr>



@Peipin04

Suivez-nous sur les réseaux

